



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

MARCHE PUBLIC DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT DU MARONI



Programme de renouvellement urbain de la commune de Saint-Laurent du Maroni

**AMENAGEMENT DES BERGES ET DES ESPACES PUBLICS DE LA
CHARBONNIERE**

EXAMEN AU CAS PAR CAS

NOTE DE PRESENTATION

Mai 2021

1 - DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

L'objectif de l'opération est d'aménager trois zones du quartier de la Charbonnière au niveau du secteur « Les Bardeaux ».

L'enveloppe financière affectée aux travaux est de 2 800 000 euros.

Les trois zones sont délimitées ci-dessous :



Zone 1 : Esplanade, plaine des Festivités, ponton des commémorations

Zone 2 : Chemin des traditions

Zone 3 : Parc des loisirs

L'aménagement de ces trois zones fait partie d'un programme général d'aménagement du quartier de la Charbonnière dans le cadre du NPNRU de Saint-Laurent du Maroni

2 - ZONE 1 : ESPLANADE, PONTON DES COMMEMORATIONS ET PLAINE DES FESTIVITES

- Aménagement d'une zone ouverte type esplanade ;
- Création de locaux individuels (ventes artisanales, restaurations à emporter) ;
- Réalisation d'un point couvert permettant des activités culturelles ou commerciales à façon ;
- Aménagement des berges avec accès et zone de détente ;
- Création de zones de stationnements ;
- Réalisation d'une plaine offrant une mixité d'usage (sports, cirque, cinéma de plein air ...) ;
- Ponton ou aménagement englobant la stèle dans le prolongement de la rue de la tortue ;
- Cheminement secondaire pouvant servir de support pour des agrès de sport ;
- Création de trottoir offrant terrasses aux restaurant sur la rue ;
- Réalisation d'aménagements paysagers.



3 - ZONE 2 : CHEMIN DES TRADITIONS

- Création d'une voie de liaison en sens unique (prolongement de l'impasse, désenclavement du délaissé vert) ;
- Aménagement du canal avec plantations traditionnelles et d'essences médicinales ;
- Cheminement avec intégration de panneaux pédagogiques sur les plantes traditionnelles et médicinales ;
- Réalisation d'aménagements paysagers.



4 - ZONE 3 : PARC DES LOISIRS

- Création d'un chemin de liaison entre les berges et la rue Millien pouvant servir de support pour des agrès de sport ;
- Création de placettes ;
- Réhabilitation et intégration dans l'aménagement des installations existantes (stade basket, aire de jeux des enfants) ;
- Camouflage du poste de refoulement ;
- Valorisation, création des jardins partagés.

